

Jean-Pierre Obin

A QUOI SERT L'ECOLE ?

(Article paru dans *Le Monde* du 26 septembre 1991)

La controverse permanente entre prétendus tenants de la "Pédagogie" et soi-disant défenseurs de l'"Instruction", semble se poursuivre, en particulier à l'occasion de la création de nouveaux centres de formation, communs à tous les enseignants, les Instituts universitaires de formation des maîtres (les IUFM). Mais la scène ressemble de plus en plus à un théâtre d'ombres où les seconds s'évertueraient à pourfendre les fantômes des premiers, qui pour leur part ont déserté - s'ils ne l'ont jamais fréquenté - le champ de bataille. Qui en effet aujourd'hui en France, défend encore l'idée que la pédagogie puisse à elle seule définir les fins de l'institution scolaire ? Qui peut prétendre honnêtement avoir lu dans le rapport du recteur Bancel sur la création des IUFM, une illustration de la thèse d'un enseignement centré sur les "besoins" des enfants plutôt que sur les exigences de la société ?

Le combat aurait dû cesser faute de combattants. Du côté des "pédagogues", en effet, le pédagogisme a disparu au profit d'une réflexion fort utile, théorique et pratique, sur les conditions des apprentissages. Chez les tenants de l'"Instruction", en revanche, où l'on fait semblant de ne s'être aperçu de rien, on continue de soutenir qu'il suffit de savoir pour enseigner, de parler pour être entendu, de "professer" pour faire acquérir. Sournoisement fondée sur un modèle comportementaliste, la pédagogie académique des "chers professeurs" feint d'ignorer les acquis du constructivisme, mais ignore vraiment les difficultés - et les réussites - professionnelles de ceux qui enseignent ailleurs que dans les classes d'élite des lycées et des universités, en particulier dans l'enseignement technique. Le "savoir" et l'"ignorance" auraient-ils changé de camp ?

En occupant bruyamment le devant de la scène, ce faux débat rempli au moins une fonction : il occulte le vrai débat, celui qui devrait porter sur l'adéquation du fonctionnement du système éducatif à ses fondements éthiques, politiques et sociaux (les finalités), et qui reste à mener. Essayons ici d'en préciser les termes.

Depuis la Libération et le développement d'un enseignement technique professionnel, le système éducatif français poursuit trois finalités, qui ont été de nouveau affirmées par la loi d'orientation de juillet 1989 : la transmission du patrimoine scientifique et culturel (former l'homme); la préparation à l'insertion professionnelle (former le travailleur); la socialisation et l'éducation civique (former le citoyen). Certes, depuis les travaux de la commission Langevin Wallon de nouvelles analyses ont surgi. Mais surtout, l'histoire s'est accélérée, à partir des années 70, avec l'arrivée dans les premiers, puis dans les seconds cycles, de l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge, faisant apparaître de nouveaux problèmes, pédagogiques et sociaux, difficilement prévisibles à la Libération.

Bien que les structures aient été modifiées (suppression des filières de premier et de second degrés, création du collège et du lycée, intégration de l'enseignement technique long...), les finalités assignées dans l'ancien système aux différentes catégories d'établissement n'ont pas été, quant à elles, profondément remaniées. La répartition des rôles est restée en effet sensiblement identique : à l'école primaire incombent - outre les apprentissages fondamentaux - la socialisation des enfants et la formation du citoyen ; au centre d'apprentissage devenu lycée professionnel échoit la formation des travailleurs ; et à l'enseignement secondaire (collèges et lycées) est dévolue la transmission de l'héritage culturel, la formation de "l'honnête homme" destiné aux études universitaires.

L'arrivée progressive dans le second degré entre 1965 et 1975 de l'ensemble des enfants de 11 à 16 ans, puis la fusion des lycées et des lycées techniques et la suppression des filières des collèges en 1975-77, n'ont pas déstabilisé profondément ce partage des tâches. En revanche, l'arrivée, plus rapide qu'il y a 20 ans pour le premier cycle, de la quasi-totalité des classes d'âge dans le second cycle, modifie de manière plus profonde les conditions du maintien de cette ancienne "division du travail".

D'abord parce qu'on ne peut repousser une nouvelle fois (vers où ? vers l'enseignement supérieur ?) l'orientation des élèves, et prolonger la durée de la scolarité des jeunes qui occuperont un emploi de niveau V ou IV, et qui ont besoin pour cela d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel. Pour autant ces jeunes ne peuvent continuer à être exclus d'un accès à la culture générale et technique, sans laquelle leur formation leur apparaît de plus en plus comme humainement inachevée et socialement dévalorisée.

Ensuite parce que l'arrivée dans les lycées et dans les lycées professionnels des jeunes qui en étaient jusqu'alors exclus - et qui ont de 16 à 22 ans ! - fait entrer dans des établissements scolaires qui ne sont aucunement préparés à les traiter, leurs "problèmes", c'est à dire l'effet du décalage croissant entre le système de normes, de valeurs, de représentations et de comportements de ces jeunes et celui de l'institution.

Autant dire qu'un système basé sur la communauté de références culturelles entre jeunes et adultes, et qui fondait depuis toujours la relative harmonie des relations de travail dans les lycées et les lycées professionnels, vole en éclats dans ceux d'entre eux dont la sociologie du recrutement s'est profondément modifiée. Pour ces jeunes - les "nouveaux lycéens" - la "socialisation", la "formation du citoyen" restent largement à construire. Hier cette question ne se posait même pas : les familles des "anciens lycéens" prenaient efficacement en charge ces tâches. Dans les lycées professionnels, la communauté d'appartenance culturelle des élèves et des professeurs (originaires les uns et les autres de "l'aristocratie ouvrière") facilitait bien les choses et constituait le point d'appui d'une véritable fonction "réparatrice", c'est à dire socialisatrice.

L'évolution nécessaire est donc considérable : il s'agit en effet de passer d'une répartition à une intégration des finalités.

On peut dès à présent, et notamment grâce à la crise de novembre dernier, en distinguer trois séries de conséquences.

D'abord progresse l'idée que la formation culturelle ne peut plus être réservée à une élite. Que tous les jeunes y ont droit. Alors, plus d'impasse, ni sur la philosophie, la littérature, les arts, l'histoire et une langue étrangère pour les uns, ni sur la culture technique pour les autres. Etre ferme sur ces fins ne signifie pas que les moyens d'y parvenir sont évidents. C'est justement là qu'intervient le rôle éminent de la pédagogie : comment en effet enseigner convenablement - par exemple - la philosophie aux élèves de baccalauréat professionnel ? Le Collège International devrait dès aujourd'hui se pencher sur cette question.

Ensuite il s'avère nécessaire de "construire" la formation professionnelle en la préparant dès l'école et le collège par l'enseignement de la technologie, en la poursuivant par l'engagement des enseignants dans la construction progressive d'une orientation positive, et en l'achevant par la préparation d'un diplôme professionnel.

Enfin, la nécessité d'une formation civique continuée suppose non seulement l'acquisition de connaissances et de valeurs communes, mais aussi l'apprentissage et la pratique de la démocratie, en particulier dans la classe et dans l'établissement scolaire. Tous les professeurs sont-ils aptes aujourd'hui à répondre à toutes les questions posées par les élèves, sur leur avenir, leur place dans la société, les valeurs...? A se comporter non seulement comme des adultes "professant", mais également comme des adultes "instituant", c'est à dire les "établissant" progressivement dans le jeu social en assumant pleinement, dans leur discours et leur comportement professionnels, les valeurs, les règles et les implications institutionnelles de l'idéal démocratique ?

On mesure combien une véritable intégration des finalités dévolues à l'Ecole nécessiterait de nouvelles compétences pour tous les maîtres. Voilà selon moi la justification principale de la création de centres de formation communs à tous les enseignants que sont les nouveaux IUFM : former des maîtres qui sauront - en tenant compte bien entendu de la diversité des niveaux, des situations et des élèves - assumer l'ensemble des composantes de la mission éducative : former l'homme, le travailleur et le citoyen.